



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

Excusés : Gabrielle CARVALHO (procuration à Cathy BRAND), Céline VUILLEMIN (procuration à Gilles BONNE), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Christian VITU)

Absents : Benjamin RENNERT, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Gérard TALIETTI

Approbation du Conseil Municipal du 10 Juin 2025 : unanimité

Dissolution du SIVOM de l'Agglomération Romarimontaine au 30 Juin 2025 :

Suite au transfert de la compétence épuration à la CCPVM, le SIVOM a une baisse conséquente de son utilité et demande donc aux communes adhérentes de se prononcer sur la dissolution du syndicat au 30 Juin 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver cette dissolution ainsi que le plan de répartition du personnel composé de deux agents territoriaux en charge de la gestion des gymnases du Tertre et de Charlet qui seraient intégrés aux effectifs de la Commune de Remiremont au 01 Juillet 2025.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- En date du 24 Juin, Monsieur Jean-Christophe ROUSSEL, président de la Protection Civile des Vosges, nous informe de leur renoncement à acquérir les immeubles situés 52 Route d'Arches. Pour mémoire, une convention avait été signée avec l'EPFGE afin de pouvoir préempter en cas de vente. Les services administratifs se rapprocheront de cet organisme afin de dénoncer cette convention.
Monsieur le Maire proposera prochainement un nouveau projet à la Protection Civile.
- Des mouvements de personnel auront lieu prochainement au sein des services périscolaires et techniques.

Séance levée à 18h10